



## VILLE DE SAINTE-ADELE

### À toutes les personnes intéressées DÉROGATIONS MINEURES

**AVIS public est donné** que les membres du conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui sera tenue **lundi le 18 janvier 2016 à 20h**, dans la salle du conseil municipal, située au 1386 rue Dumouchel à Sainte-Adèle entendront les personnes ou organismes intéressés relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

#### **NATURE ET EFFET DES DEMANDES**

**1001, chemin des Cèdres** : réduire la distance entre la piscine creusée existante et la ligne avant de terrain de 8 mètres à 6,62 mètres, telle que montrée au plan de localisation de l'arpenteur-géomètre Robert Lessard, en date du 28 octobre 2015, 8573 de ses minutes;

**685, rue de Boischatel** : réduire la marge avant dit bâtiment de 8 mètres à 3,62 mètres, telle que montrée au plan accompagnant le certificat de localisation de l'arpenteur-géomètre Robert Lessard, en date du 5 novembre 2015, 8585 de ses minutes.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Les documents qui y sont mentionnés peuvent être consultés au Service du greffe pendant les heures régulières de bureau au 1381, boulevard de Sainte-Adèle.

**DONNÉ À SAINTE-ADELE, ce 23 décembre 2015**

Le greffier et directeur des Services juridiques,

(s) Simon Filiatreault

Me Simon Filiatreault